

Famille : EUPHORBIACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Hura crepitans

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : blanc crème

Aubier : peu distinct

Grain : grossier

Fil : droit ou contrefil

Contrefil : léger

Notes : L'écorce contient une sève très irritante. Couleur variable blanc crème à brun rosâtre. Présence de bois de tension.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 70 à 100 cm

Épaisseur de l'aubier : de 15 à 25 cm

Flottabilité : flottable

Conservation en forêt : faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,45	0,08
Dureté monnin* :	1,5	0,7
Coeff. de retrait volumique :	0,37 %	0,05 %
Retrait tangentiel total (RT) :	4,7 %	0,3 %
Retrait radial total (RR) :	2,9 %	0,5 %
Ratio RT/RR :	1,6	
Pt de saturation des fibres :	27 %	
Stabilité en service :	stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	31 MPa	7 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	56 MPa	9 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	9600 MPa	1288 MPa
(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm ²)		
Facteur de qualité musicale : 116,8 mesuré à 2651 Hz		

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 5 - non durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 1 - imprégnable

Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Très sensible au bleuissement.

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale à lente

Risque de déformation : élevé

Risque de cémentation : non

Risque de gerces : élevé

Risque de collapse : non

Notes : Un séchage lent est conseillé (dans ce cas un traitement contre le bleuissement est nécessaire) afin de réduire les défauts.

Table de séchage suggérée : 3

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	60	56	81
30	68	58	61
20	74	60	51
15	80	61	41

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : assez important

Denture pour le sciage : denture stellitée

Outils d'usinage : au carbure de tungstène

Aptitude au déroulage : bonne

Aptitude au tranchage : non recommandé ou sans intérêt

Notes : Sciage par retournement recommandé pour éviter les risques de fentes (bois de tension). Surface pelucheuse. Silice variable selon les provenances.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : faible tenue

Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 3

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Flotteurs

Menuiserie intérieure

Meuble courant ou éléments

Intérieur de contreplaqué

Allumettes

Tabletterie

Emballage-caisserie

Coffrage

Panneau latté

Panneaux de fibre ou de particules

Modélisme

Notes : Possible substitut de l'OBEICHE (*Triplochiton scleroxylon*). Un ponçage soigné et un bouche-porage sont conseillés afin d'obtenir une bonne finition.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Bolivie	OCHOHO	Brésil	AÇACU
Brésil	ASSACU	Colombie	CEIBA LECHOSA
Équateur	HABILLO	Guyana	SANDBOX
Guyane française	BOIS DU DIABLE	Guyane française	SABLIER
Pérou	CATAHUA	Suriname	POSSENTRIE
Suriname	POSSUM	Suriname	URA WOOD
Vénézuela	CEIBA HABILLO	Vénézuela	JABILLO
États-Unis	POSSUMWOOD		

